

# LETTRE OUVERTE

## Les associations Saint Rémoises vigilantes et inquiètes

Nombre d'actions menées par la commune souffrent d'un manque d'information, mais aussi d'une absence de consultation directe des Saint-Rémois.

1- Les 31 août et 2 septembre derniers, deux ateliers de concertation ont été organisés pour recueillir les avis de Saint-Rémois sur la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Seule une quarantaine a pu y participer alors que cette démarche nous concerne tous. Les participants à ces deux seuls ateliers ont exprimé avec vigueur le souhait d'améliorer ou d'instaurer une réelle attractivité des commerces, de créer des espaces de convivialité, d'aménager des liaisons douces, de préserver le paysage et l'âme de Saint Rémy.

*Comment intégrer leurs avis à la révision du PLU votée en juillet 2020 par le Conseil Municipal dont les études en sont au stade du diagnostic ?*

2- Un arrêté préfectoral en date du 30 Septembre 2021 s'oppose, un an après l'ouverture du chantier, à la réalisation du projet Cœur de Ville, dont le permis de construire a été accordé en Septembre 2019. Cet arrêté souligne que le projet ne répond pas au schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) ni au principe de transparence hydraulique du plan de gestion des risques d'inondation (PGRI). Ses attendus peuvent remettre profondément en cause les projets immobiliers et d'équipements en centre-ville,

3- Des scénarii envisagent la disparition de l'actuel Lac de Beauséjour, élément de notre patrimoine environnemental depuis cinq siècles, sans que les études incorporant un plan global des inondations soient suffisamment abouties et que les aménagements en amont de la commune du Ru de Montabé soient réalisés. Des questionnements existent sur un possible assèchement du lac qui, selon l'étude technique, favoriserait l'instabilité de la digue,

4- Il existe un projet de contournement de la commune dont le contenu n'est toujours pas connu, rendant impossible toute décision sur ce sujet et sur le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), document fondamental de la révision du PLU,

5- Les Conseils de Quartier réclament avec insistance l'aménagement des voiries et des trottoirs, et la rénovation d'équipements collectifs vétustes. Or rien ne bouge dans de nombreux quartiers. A quoi servent donc ces Conseils ?

6- L'équipe municipale planifie des projets de grande envergure (extension et rénovation de l'École Jean Jaurès, extension de l'Espace Jean Racine), projets budgétivores dont la nécessité, le dimensionnement ou la priorité par rapport aux besoins réels de notre commune doivent être évalués et discutés avec l'ensemble des Saint-Rémois. Ces projets vont grever

*lourdement les finances de notre commune rendant problématique, voire impossible la réalisation d'autres projets pour de nombreuses années,*

*7- Les études de réaménagement du Pôle Gare sont gelées depuis 2016 alors que la RATP avance dans son projet de voies de garage supplémentaires en gare de Saint Rémy,*

*8- Des incertitudes subsistent quant au respect de la loi SRU vis-à-vis du nombre de logements sociaux sur notre ville et à leur impact sur l'aménagement de certains terrains comme le Terrain des Sœurs ou le Domaine de Chevincourt,*

*9- Au vu du nombre d'enfants dans les écoles et les garderies, la population saint-rémoise rajeunit, alors que les activités pour les adolescents ne semblent pas se développer en conséquence, contrairement aux communes voisines (city park, resto rapide, cinéma à Gif ou Chevreuse),*

*10- Une pandémie sans précédent et une prise de conscience face à l'urgence climatique bouleversent, depuis deux ans, la vie économique, sociale et culturelle du pays, de notre ville et de ses habitants (télétravail, covoiturage, vélo électrique, ...) sans que le programme de la majorité municipale pour le devenir de notre commune ne montre d'adaptation significative.*

C'est pourquoi, les associations, signataires de la présente lettre ouverte, préoccupées par le nombre de projets en étude ou en voie d'être entrepris, demandent à Monsieur le Maire :

- D'adopter une vision globale d'aménagement et de développement de Saint-Rémy-lès-Chevreuse pour les 10 ans à venir, évaluée au niveau de sa pertinence et de ses priorités, en réelle concertation avec tous ses habitants,
- Et de figer en conséquence toute nouvelle réalisation.

La réunion nouvellement programmée par la Mairie le 7 Décembre prochain « réfléchir et avancer ensemble » ne doit pas avoir pour seul but d'entériner des projets décidés à l'avance mais bien d'y inclure les propositions des saint-rémois dès leur conception.

**AHQR (RHODON)**



**L Bergé**

**COLLECTIF POLE GARE**



**Y Pétillon**

**EPAC**



**D Calinaud**

**LES HABITANTS DE BEAUSEJOUR**



**F Jullien**

**CA BUTTE A MONSEIGNEUR**



**D Ducout**

**VIVRE LES HAUTS DE ST REMY**



**M Michel**

**5 Novembre 2021**